GR

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION GÉNÉRALE DU CONSEIL À L'ORIENTATION UNIVERSITAIRE ET DES BOURSES

DIRECTION DES BOURSES D'ÉTUDES

BURKINA FASO
La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons
.....

Ouagadougou, le 02 OCT 2026

N°2026-001/MESRI/SG/DGCOB/DBE

COMMUNIQUÉ

1. Appel à candidature

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) a l'honneur de porter à la connaissance du public burkinabè que le Gouvernement éthiopien offre dix (10) bourses d'inscription aux étudiants burkinabè pour des études de cycle licence, au titre de l'année académique 2026-2027 à l'Institut de Formation Technique et Professionnelle d'Ethiopie.

2. Conditions de candidature

Les candidats à cette bourse doivent remplir les conditions suivantes :

- **être de nationalité burkinabè ;**
- **ne pas être âgé de plus de 22 ans au 31 décembre 2026** ;
  avoir au moins 12/20 de moyenne générale au Baccalauréat des séries **C** et **D** de la **session de 2026.**

3. Dossiers de candidatures

Tout dossier de candidature doit comporter la version scannée de toutes les pièces suivantes :

- la fiche de candidature dûment renseignée (à télécharger sur la plateforme **CampusFaso : https://services.campusfaso.bf**) ;
- l'original de l'extrait d'acte de naissance ou un jugement supplétif d'acte de naissance ou la photocopie légalisée de l'une de ces pièces ;
- l'original du certificat de nationalité burkinabè ou la copie certifiée conforme du certificat de nationalité burkinabè ou la photocopie légalisée du certificat de nationalité burkinabè ;
- la photocopie légalisée de l'attestation de succès ou du diplôme du baccalauréat et
- la photocopie légalisée du relevé de notes du baccalauréat ;
- l'attestation d'immersion patriotique ou, le cas échéant, l'attestation d'ajournement à l'immersion patriotique.

4. Procédure de candidature

Les candidats à cette bourse doivent soumettre leurs dossiers de candidature sur la plateforme intégrée de gestion des bourses de campusfaso à travers **le lien https://services.campusfaso.bf du lundi 05 au dimanche 11 octobre 2026 à 23h 59mn.**

Pour la procédure :

- le candidat doit s'assurer d'avoir un compte INE (Identifiant National d'Etudiant) et un mot de passe valide ;
- ouvrir un navigateur (Google chrome, Microsoft Edge, Firefox…) ;
- saisir le lien de la plateforme intégrée : https://services.campusfaso.bf ;
- cliquez sur « Création de compte étudiant » ;
- entrez son INE et valider ;
- entrer son numéro de téléphone et valider ;
- cliquez sur « Connexion » ;
- entrez son INE et son mot de passe reçu par mail (de préférence faites un copier-coller) ;
- cliquez sur « Connexion » ;
- cliquez sur « BOURSES D'ÉTUDES » ;
- cliquez sur « Candidature » ;
- choisir la bourse à laquelle vous souhaitez postuler ;
- cliquez sur « voir plus » pour voir les critères et les documents à charger concernant la bourse ;
- scanner de manière lisible toutes les pièces requises et charger les scans de toutes ces pièces aux champs qui y sont réservés (indiqués) ;
- s'assurer d'avoir bien chargé les pièces scannées sur la plateforme intégrée ;
- cliquez sur « candidater » pour postuler à la bourse dont vous remplissez les critères ;
- valider sa candidature.

5. Recommandations pour le dépôt en ligne des dossiers

Le candidat doit s'assurer :

- avant de commencer la procédure de dépôt en ligne, de disposer d'une bonne connexion **,de scanner de manière lisible toutes les pièces requises**, de vérifier que la taille maximale de chacune des pièces scannées (fichiers) et à joindre au dossier ne dépasse pas cinq (05) Mégaoctets (Mo) ;
- d'enregistrer son dossier avant la date limite de dépôt des candidatures ; **se reconnecter après le dépôt pour vérifier que son dossier est bien complet et que toutes les pièces ont été bien chargées dans les champs appropriés de l'espace de candidature** ;
- d'avoir reçu un email de confirmation, après avoir soumis avec succès sa candidature ; **la réception de l'email de confirmation ne garantit pas la conformité du dossier aux termes du communiqué mais indique que le dossier a été effectivement déposé.**

NB : pour réussir l'étape de dépôt des fichiers, il est recommandé d'éviter l'utilisation des accents (grave, aigu et circonflexe), des signes de ponctuations (virgule, point- virgule, point…) et des caractères spéciaux (-, /,*,],@, ^, £, (),=…) dans le nom des fichiers.

6. Avantages accordés aux bénéficiaires de la bourse

Les candidats retenus au titre de cette bourse bénéficient des avantages suivants :

- La prise en charge intégrale des frais de formation,
- La subvention des frais de restauration au même tarif que celui appliqué aux étudiants éthiopiens.

7. Conditions et précisions relatives à la bourse

- ✓ **Les frais de subsistances, les billets d'avion et autres dépenses personnelles restent à la charge des bénéficiaires et ne sont pas couverts par la bourse.**
- ✓ **Aucun complément de bourses n'est accordé par l'Etat burkinabè au titre de cette bourse.**
- ✓ **Date de l'examen du niveau de langue pour l'admission à l'Institut :10 octobre 2026.**
- ✓ **Date de début des cours :30 octobre 2026.**

8. Informations complémentaires

Pour des informations complémentaires prendre attache avec la Direction générale du Conseil à l'Orientation universitaire et des Bourses (DGCOB) ou contacter directement l'institut à l'adresse : mebratu.chalchisa.@ftveti.edu.et .

P/le Ministre et par délégation,
Le Secrétaire général

Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
Le Secrétaire Général
MESRI

Pr Samuel PARE
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon
Chevalier de l'OIPA/CAMES
Chevalier de l'Ordre des Palmes académique